

Feuillets Mensuels de la Société Nantaise de Préhistoire

Siège social : Muséum d'Histoire Naturelle, 12, rue Voltaire,
44000 NANTES - C.C.P. 2364-59 E. NANTES

25e Année

JANVIER 1980

N° 203

La prochaine séance de la Société Nantaise de Préhistoire
aura lieu le Dimanche 13 janvier 1980, à 9 h 30,

au Muséum d'Histoire Naturelle, 12, rue Voltaire, à Nantes.

PROGRAMME DE LA SEANCE

I - Il sera d'abord demandé aux assistants, membres actifs, réunis en Assemblée générale, de se prononcer, conformément aux Statuts, sur le montant de la cotisation annuelle. Il leur sera proposé de la porter à :

35 F. pour les membres actifs,

18 F. pour les membres juniors (moins de 18 ans).

II - Nous entendrons ensuite, dans le cadre de l'étude méthodique de la Préhistoire que nous avons entreprise, un exposé sur :
LE MAGDALENIEN, par Monsieur de PERTAT.

Cet exposé sera complété par une présentation de pièces et de fac-similés, et par une projection de diapositives.

Admission de nouveaux membres

Ont demandé à faire partie de notre Société :

- Madame FILLAUD, 12, place Edouard-Normand, 44000 NANTES,
présentée par M. Prenaud et M. Bellancourt.
- Monsieur DOLL Benoît, 20, rue du Sénat, 44300 NANTES,
membre junior.

Bibliothèque

Nous avons reçu les ouvrages suivants :

- PREHISTOIRE DE LA BRETAGNE, par P.R. Giot, J. Briard, J. Monnier.
- PROTOHISTOIRE DE LA BRETAGNE, par P.R. Giot, J. Briard, L. Pape.
- L'IMAGE DE LA FEMME DANS L'ART PREHISTORIQUE, par H. Delporte.
- LASCAUX INCONNU, par Arl. Leroi-Gourhan, J. Allain.
- FAUNES ET FLORES PREHISTORIQUES, sous la direction de R. Lavocat.

Ces ouvrages seront disponibles à la prochaine séance . La bibliothèque sera ouverte dès 9 h 15.

Dates des prochaines séances

Pour le premier semestre 1980, elles ont été fixées aux jours suivants, dont vous pourrez prendre note dès maintenant :

les dimanches	13 janvier	/	20 avril
	10 février	//	18 mai
	9 mars	/	15 juin.

Deuil

Nous avons appris avec peine le décès de Mademoiselle Yvette Aillerie, fille de notre membre Monsieur Louis Aillerie. A notre ami, déjà bien éprouvé ces dernières années, nous présentons nos très sincères condoléances.

HEURS ET MALHEURS DE NOS MEGALITHES

De nombreuses légendes, nées de l'imagination populaire, ont tenté d'expliquer, de façon bien fantaisiste, nous l'avons vu précédemment, l'origine des mégalithes. Mais ceux-ci ont également inspiré quantité de croyances leur attribuant des vertus merveilleuses ou des influences néfastes, et entraînant à leur égard, selon le cas, vénération, pratiques superstitieuses, méfiance, actes de destruction.

Parmi les privilèges attribués à certains mégalithes, l'un des plus appréciés de nos aïeux était le pouvoir de guérison. A Besné, le dolmen appelé la Pierre à Berthe jouissait d'un tel avantage. Les personnes atteintes de douleurs venaient, parfois de fort loin, pour se frotter contre ses pierres, et les pèlerins qui visitaient la châsse de saint Friard ne manquaient pas de faire à genoux le tour du dolmen. La destruction de celui-

ci, vers 1850, a privé les goutteux d'un remède que la tradition disait efficace.

Le recours contre la stérilité était aussi une vertu reconnue à certains mégalithes. Diverses pratiques assuraient le succès, généralement lié au frottement d'une partie du corps contre la pierre. On connaît en Bretagne plusieurs lieux où s'exerce cette thérapeutique d'un genre spécial. En Loire-Atlantique, c'est autour du dolmen de Pierre-Blanche, à Corsept, que dans les temps anciens les femmes stériles allaient de nuit se livrer à des incantations magiques.

La puissance de certains mégalithes pouvait être invoquée dans d'autres circonstances. Par exemple, dans l' espoir du retour de l'être aimé, ainsi que l'a rapporté au XVIIIe siècle le poète croisicais Desforges-Maillard, au sujet du menhir de Pierre-Longue, au Croisic :

"On voit sur le bord de notre côte une grosse pierre haute d'environ douze pieds. Je ne sais quel hasard ou quelle fantaisie l' placée debout comme elle est. Les femmes dont les maris sont exposés sur les ondes et les filles qui attendent le retour de leurs galants vont danser autour de cette pierre le jour de l'Assomption. Les plus légères après avoir dansé grimpent au sommet de la roche, et de là elles crient de toutes leurs forces :

Goéland, goéland, goéland gris,

Ramène nos amants, ramène nos maris."

Mais Pierre-Longue avait aussi pouvoir d'oracle : on racontait que si une fille, dans l'élan de la ronde, venait à toucher le manhir, sa maladresse prenait valeur de présage : pour elle, point de mariage dans l'année, et des hurlements de joie proclamaient sa disgrâce.

Les danses de Pierre-Longue semblent avoir disparu vers la fin du XVIIIe siècle : elles paraissent avoir été interdites.

C'est peut-être le souvenir d'un culte ancien que l'on retrouve dans la dénomination de certains mégalithes. On s'est demandé, par exemple, si le nom du menhir de Basse-Goulaine appelé Pierre-Frite était une déformation de "Pierre fitte" (pierre fichée) ou de "Petra fricta" (pierre ointe). Ce dernier vocable rappellerait un rite d'onction, mentionné dans la Bible et pratiqué dans l'antiquité. On pourrait le rapprocher du nom de Pierre-Beurrée désignant un mégalithe (disparu vers 1835) qui se trouvait au Haut-Mora en Guérande. Par contre, un menhir, également détruit, de La Turballe, proche de Trescalan, nommé Pierre-Beurrée par Pitre de Lisle, devait être, selon F. Guériff, la Pierre-Bréhet, du nom des parcelles où elle se dressait, ce nom ayant été déformé par métathèse de l'R, très fréquente.

De tels rites et superstitions, dont le souvenir et parfois la pratique se sont perpétués durant tant de siècles, et dans certains cas presque jusqu'à nos jours, témoignent de la force d'implantation de l'antique culte païen des pierres. Consciente de ce danger et inquiète de sa persistance, l'Eglise l'a condamné très tôt et à de nombreuses reprises. Les conciles d'Arles (452), de Tours (567), de Nantes (658), de Tolède (681 et 682), de Rouen (698) ont interdit le culte des arbres, des pierres, des fontaines. Par exemple, le canon 20 du concile de Nantes le condamne comme idolâtrie et précise, après l'allusion aux arbres :

"Les pierres, que des gens, trompés par les ruses des démons, vénèrent dans les lieux en ruines et dans les forêts, y faisant des vœux ou les y apportant, qu'on les enfouisse profondément et qu'on les jette dans un lieu tel, que jamais leurs adorateurs ne puissent les trouver."

Au VII^e siècle, saint Eloi, le célèbre conseiller de Dagobert, qui fut évêque de Noyon, et Charlemagne, à la fin du VIII^e siècle, renouvelèrent ces interdictions, le premier dans ses sermons, le second par un décret daté d'Aix-la-Chapelle.

Bien des mégalithes ont dû disparaître à la suite de ces injonctions répétées, qui ne semblent pas s'être poursuivies au-delà du haut moyen âge.

Pour détourner le culte imple, l'Eglise a employé un autre moyen, plus habile et en un sens plus efficace : la christianisation des mégalithes. Celle-ci s'est exercée de diverses façons.

Un moyen simple de transformer un monument païen en monument chrétien était d'apposer sur lui l'emblème du Christ : la croix.

Celle-ci pouvait être simplement gravée : ainsi à Donges, près du village du Souchet, se trouve un lech gravé d'une croix.

Certains menhirs ont été entièrement retaillés en forme de croix. La Croix Longue de Kéralio, en Saint-Lyphard, en est un exemple certain. Il se pourrait aussi que la Croix des Douleurs, à Batz, aux bras extrêmement courts, et la Croix Basse, à Kerdanestre, en Saint-Lyphard, proviennent elles aussi d'une telle transformation. A noter qu'on venait se frotter les reins à la Croix des Douleurs quand on souffrait de rhumatismes.

(A suivre)